Marais de CrÃ©-sur-Loir / La FlÃ¨che

Le crapauduc s'il vous plaÃ®t ? Les petits animaux, et les amphibiens en particulier, occupent des biotopes spÃ©cifiques, fragiles et qui peuvent Ãªtre divisÃ©s par des routes. Ce morcellement de leur lieu de vie met souvent en pÃ©ril les espÃ¨ces. Dans le marais de CrÃ©-sur-Loir La FlÃ¨che, le CPIE VallÃ©es de la Sarthe et du Loir a amÃ©nagÃ© des crapauducs en faisant appel Ã l'entreprise ACO. H2o octobre 2012.Â

Marais de CrÃ©-Sur-Loir / La FlÃ¨che

INSTALLATION DE PASSAGESÂ Ã€ PETITE FAUNE

Les petits animaux, et les amphibiens en particulier, occupent des biotopes spÃ©cifiques, fragiles et qui peuvent Ãªtre divisÃ©s par des routes. Ce morcellement de leur lieu de vie met souvent en pÃ©ril les espÃ¨ces. Au printemps, Ã la saison des amours, ils migrent vers leurs frayÃ¨res ; en automne, ils retournent "Ã la terre" pour se prÃ©parer pour l'hiver. Le parcours est parfois long, toujours immensÃ©ment pÃ©rilleux.Â

CPIE VallÃ©es de la Sarthe et du Loir & groupe ACO image d'ouverture - Guide Nature

H2o - octobre 2012

Â

Le marais, situÃ© sur les communes de CrÃ©-sur-Loir et de La FlÃ¨che, constitue un patrimoine historique, paysager et naturel exceptionnel. Il est classÃ© en RÃ©serve naturelle rÃ©gionale depuis le 31 mars 2008. S'Ã©tendant sur prÃ¨s de 65 hectares, ce site constitue la plus grande zone de marais alluvial du dÃ©partement de la Sarthe. Il offre un paysage caractÃ©ristique de la VallÃ©e du Loir avec un ensemble de roseliÃ¨res, bois alluviaux et prairies humides parcourus par un rÃ©seau de canaux. Cette mosaÃ¯que de milieux sert de refuge et de garde-manger pour de nombreuses espÃ¨ces animales : prÃ¨s de 150 espÃ¨ces d'oiseaux dont plusieurs remarquablesÂ - Aigrette garzette et Grande Aigrette, Bruant des roseaux, Rousserolle effarvatte, RÃ¢le d'eau, GrÃ¨be castagneux, Pie-GriÃ¨che Ã©corcheur, Loriot d'Europe, Cisticole des joncs, etc. - et nombreux insectes qui font le bonheur des oiseaux, des chauves-souris et autres amphibiens qui peuplent le marais. Quinze espÃ¨ces de poissons y ont aussi Ã©tÃ© recensÃ©es, ainsi que huit espÃ¨ces d'amphibiens - Reinette arboricole, Tritons, Salamandre tachetÃ©e, Grenouilles vertes et agiles, Crapauds communs. La flore y est aussi exceptionnelle avec quelque 300 espÃ¨ces vÃ©gÃ©tales dont quatre sont protÃ©gÃ©es, comme la grande douve ou la stellaire des marais.

FaÃ§onnÃ©s par les inondations du Loir

Les inondations rÃ©guliÃ¨res du Loir sont Ã l'origine de la crÃ©ation des terrains alluvionnaires formant le marais. Mais en l'absence d'entretien, le marais Ã©tait en mauvais Ã©tat de conservation et menacÃ© de banalisation. Les Ã©lus du District du Pays FlÃ©chois se sont alors penchÃ©s sur son devenir et ont entamÃ© des procÃ©dures de sauvegarde. DÃ¨s 1994, le Distric s'est ainsi lancÃ© dans une dÃ©marche d'acquisition fonciÃ¨re du marais et a mis en œuvre un vaste programme de restauration, d'entretien et de mise en valeur de ce site, riche en espÃ¨ces vÃ©gÃ©tales et animales.

Les premiers travaux de restauration ont dÃ©butÃ© en 1997 avec notamment la rÃ©habilitation des canaux et le nettoyage forestier. LimitÃ©s par le manque de moyens financiers, les Ã©lus de la CommunautÃ© de Communes du Pays FlÃ©chois (CCPF) sollicitent alors diverses collectivitÃ©s. Convaincue par l'intÃ©rÃªt du marais pour l'Ã©puration de l'eau, l'Agence de l'eau Loire Bretagne apporte, Ã partir de 2005, son soutien avec la signature d'un contrat de restauration et d'entretien. Ce contrat porte sur l'hydraulique et les niveaux d'eau, la conservation des habitats, la prÃ©servation des espÃ¨ces patrimoniales, le maintien d'une activitÃ© agricole, l'amÃ©lioration de la qualitÃ© paysagÃ¨re, le dÃ©veloppement de la sensibilisation au public, etc.

La procÃ©dure de labellisation "RÃ©serve naturelle rÃ©gionale" est initiÃ©e en 2005 par des Ã©lus de la CommunautÃ© de Communes du Pays FlÃ©chois. Afin d'obtenir ce label, les acteurs du marais ont identifiÃ© les richesses Ã©cologiques du site et ont Ã©laborÃ© un plan de gestion sur six ans, garantissant la mise en œuvre d'actions pour le maintien de l'intÃ©rÃªt Ã©cologique du site. Le 31 mars 2008, le marais de CrÃ©-sur-Loir est labellisÃ© RÃ©serve Naturelle RÃ©gionale par le Consei rÃ©gional des Pays de la Loire. Depuis, la rÃ©gion assure un accompagnement technique et financier, Ã hauteur de 40 % du coÃ»t des actions menÃ©es dans le cadre du plan de gestion. Le marais a aussi Ã©tÃ© labellisÃ© Espace Naturel Sensible en octobre 2011, avec le soutien financier du Conseil gÃ©nÃ©ral de la Sarthe.

De la chasse aux crapauds...

ParticuliÃ¨rement sensible Ã l'activitÃ© humaine, le marais doit Ãªtre protÃ©gÃ© afin de prÃ©server cette source de biodiversitÃ remarquable.Â Espace de transition entre les milieux aquatiques et terrestres, le marais accueille de nombreux amphibiens qui, chaque printemps, entament leur migration de la forÃªt, oÃ¹ ils ont passÃ© l'hiver, vers le marais, oÃ¹ ils vont se reproduire. Malheureusement la route coupe cet axe de migration et de nombreux amphibiens sont Ã©crasÃ©s par les voitures. La campagne de sauvetage des amphiÂ¬biens, menÃ©e par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) VallÃ©es de la Sarthe et du Loir, sur la route en bordure du marais, a permis d'Ã©tablir un tableau des effectifs d'individus Ã©crasÃ©s sur plusieurs annÃ©es : 412 individus Ã©crasÃ©s en 2010, 284 en 2011 et 88 en 2012.

En revanche, cette campagne de sauvetage, Ã l'aide de bÃ©nÃ©voles du CPIE et de l'association La Salamandre, a permis de prÃ©server la vie de nombreux amphibiens. RamassÃ©s grÃ¢ce Ã un dispositif de filets placÃ©s en bordure de route, les animaux sont amenÃ©s Ã tomber dans des rÃ©cipients enterrÃ©s pour Ãªtre ensuite transportÃ©s, sans dommage, de l'autre cotÃ© de la route. 7 117 amphibiens ont Ã©tÃ© ramassÃ©s en 2010, 5 295 en 2011 et 3 812 en 2012. MenÃ© de janvier Ã avr ce dispositif est donc efficace mais demande la mobilisation de nombreux bÃ©nÃ©voles ainsi que beaucoup de temps. En semaine, ce sont les salariÃ©s et une personne du service civique qui assurent le ramassage et les week-ends ce sont les bÃ©nÃ©voles des associations. Malheureusement, trop peu de bÃ©nÃ©voles participent Ã ce chantier.

En 2009, la CCPF sollicite alors ses partenaires financiers pour intÃ©grer la mesure de sauvetage des amphibiens au plan de gestion. Ces derniers acceptent Ã condition que le projet soit rapidement pÃ©renne. La CCPF organise donc un groupe de travail spÃ©cifique qui proposera et soumettra, le projet de passage Ã petite faune, aux Ã©lus communautaires, pour leur approbation.

Atout naturel, touristique et Ã©conomique de la rÃ©gion, le marais de CrÃ©-sur-Loir / La FlÃ¨che nÃ©cessite des investissements Ã moyen et long termes. Cette nÃ©cessitÃ© acquise, les Ã©lus du Conseil Communautaire du Pays FlÃ©chois ont approuvÃ© le projet de construction des passages Ã petite faune sous la route entre CrÃ©-sur-Loir et La FlÃ¨che. Cette rÃ©alisation, financÃ©e par des subventions publiques - 40 % par le Conseil RÃ©gional des Pays de la Loire et 60 % par l'Ã‰tat via un contrat Natura 2000 - permettra la mise en place de passages permanents. C'est un soulagement pour les associations et bÃ©nÃ©voles qui assuraient jusqu'alors le montage et le dÃ©montage du dispositif de sauvetage ainsi que le ramassage des amphibiens.

Â

Â

Â

... au crapauduc

Le chantier pour l'installation des couloirs de migration a dÃ©butÃ© dÃ©but septembre 2012. C'est la sociÃ©tÃ© ACO, spÃ©cialiste mondial des systÃ¨mes de drainage de surface et du prÃ©traitement des eaux usÃ©es et de ruissellement, qui a Ã©tÃ© choisie pour son systÃ¨me ACO Crapauducs. Ce systÃ¨me est conÃ§u pour Ãªtre installÃ© en traversÃ©e de chaussÃ©e et peut supporter le passage de tous types de vÃ©hicules (vÃ©hicules lÃ©ger, poids lourds, etc.). L'entrÃ©e, largement ouverte, guide les animaux dans le tunnel Ã©quipÃ© de parois de guidage et d'une double garde pour empÃªcher les animaux de grimper et de passer par-dessus.

Ce sont 17 traversÃ©es de 8 mÃ¨tres chacune, qui seront installÃ©es sur les routes du marais de CrÃ©-sur-Loir / La FlÃ¨che, de maniÃ¨re Ã amener les batraciens Ã emprunter les couloirs de migration, sous la chaussÃ©e et ainsi assurer leurs passages en toute sÃ©curitÃ©.

Le coÃ»t du projet est intÃ©gralement subventionnÃ© par l'Ã‰tat et la RÃ©gion Pays de la Loire. C'est un investissement Ã long terme qui permettra de prÃ©server et protÃ©ger la biodiversitÃ© du marais et, par consÃ©quent, le maintien de ses atouts naturel, touristique et Ã©conomique.
.

Â

Â
UNE TRAVERSÃ‰E EN TOUTE SÃ‰CURITÃ‰

La bonne rÃ©alisation d'un corridor Ã©cologique impose quelques prÃ©cautions. Son entrÃ©e doit Ãªtre sufisamment large po guider les animaux vers le tunnel. Le tunnel doit Ãªtre d'une longueur assez courte afin de rÃ©duire au maximum la distance que la faune aura Ã parcourir en souterrain. Il doit prÃ©server les conditions ambiantes extÃ©rieures, tempÃ©rature et degrÃ© d'hygromÃ©trie. Le matÃ©riau utilisÃ© ne doit pas contenir de mÃ©tal afin de ne pas gÃªner les amphibiens dans leu orientation. Le systÃ¨me ACO Crapauduc est ainsi rÃ©alisÃ© en bÃ©ton polymÃ¨re, rÃ©sistant au gel et Ã la pression du sol.

En gÃ©nÃ©ral composÃ© d'une partie enterrÃ©e et fermÃ©e et de deux parties (les entrÃ©es / sorties) ouvertes par des orifi supÃ©rieurs qui maintiennent la tempÃ©rature et le degrÃ© d'humiditÃ©, le crapauduc est muni Ã l'intÃ©rieur de parois de guidage et d'une double garde pour empÃªcher les animaux de grimper et de passer par-dessus.